D'après une autre lettre, le greffier de Postroff s'est aussi refusé à lire la lettre, le maire fit rassembler les habitans au son de la cloche comme de coutume en sa maison où l'huissier royal Jacques Chable qui s'était rendu exprès à Postroff fit la lecture et l'interprétation en allemand !!

Etat des Curés qui ont lu la lettre pastorale de M. Lalande evêque du département de la Meurthe en date du 27 Juin 1791. et de ceux qui ont refusé la lecture suivant qu'ils ont justifié par les procès verbaux des Commissaire de district de Dieuze en date du 10 et 11 juillet 1791.

Noms des lieux ou les Curés ont donné lecture. 1	refusé. 2	Observations et notes des pièces jointes. 3.

10 Curés ont lu.
4 douteux
31 ont refusé 3 vicaires ont refusé.

Dieuze 15 juillet 1791

Le directoire du District.

Tableau de Messieurs les Electeurs du dépt de la Meurthe rassemblés à Lunéville le 2 7bre 1792, l'an IV de la liberté française pour la Nomination des députés à la Convention nationale suivant l'ordre alphabétique des districts. 1792.

in 4o.

District de Nancy

Canton de Nancy

Luc. Fçois Lalande, Evêque du département,

Fçois Nicolas vicaire épiscopal du département,

Christophe Poirot. id.

District de Chateau Salins

Canton de Vic

J. P. Liett. vicaire épiscopal du départemt